

**AVIS N°2025-04 DU CSRPN OCCITANIE**  
relatif à  
une demande d'autorisation exceptionnelle de fouilles paléontologiques  
dans le périmètre de l'APPG de Thézels -Castelnau -Montratier (46)

Vu l'avis du rapporteur du CSRPN,

Vu la consultation électronique du CSRPN du 11/02/2025 au 22/02/2025

Considérant

- que ces fouilles seront réalisées dans le respect du site et permettront son exploitation scientifique et une meilleure connaissance de sa faune,
- qu'elles contribuent grandement aux aspects pédagogiques de la formation universitaire d'étudiants en paléontologie,
- qu'un retour et une sensibilisation de la population locale pourraient à terme être envisagés par le biais de conférences ou d'une exposition,

**Le CSRPN émet un avis favorable.**

Toulouse, le 24/02/2025

La Présidente du CSRPN  
Magali GERINO

